Monsieur le Comte, par un Décret rendu à Rio de Janeiro le 3 Mars dernier, dont la traduction est ici jointe, il a plû à l'Empereur Mon Auguste Maître de comprendre l'abdication qu'il s'étoit proposé de faire de la Couronne du Portugal en faveur de sa Fille Bien Aimée la Princesse D. Maria da Gloria, comme Il avait annoncé d'avance à toutes les Cours de l'Europe. Cet acte complementaire et definitif, pour être valable devait être publié et executé en Portugal, mais comme le bouleversement operé malheureusement dans ce Royaume a empêché l'accomplissement de cette formalité, les ministres de l'Empereur en Europe qui étaient chargés de notifier la susdite abdication aux Cours auprès desquelles ils étaient accrédités ont dû surseoir dans cette notification et consulter comme ils l'ont fait la Volonté de leur Auguste Maître, sur le mandaien ou la révocation du Decrêt precité.

Maintenant que cette grave question se trouve decidée j'ai l'honneur de remplir le devoir qui m'a été imposé en notifiant au Gouvernement de S. Magesté Très Chretienne, que sa Magesté l'Empereur regarde comme valide l'acte final de son abdication et a déjà reconnu Son Auguste Fille en qualité de Reine du Portugal de

se chargeant de la tutelle de cette Souveraine pendant sa minorité. En vous faisant M.r le comte cette double communication, je vous prie de la porter à la connaissance de S. M. I. C.ne et d'agréer les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c (signé) Le Ch.er da Cunha. A son Ex.ce M. le Comte de la Ferronais Ministre et Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères. Paris ce 28 Octobre 1828.

Paris ce 21 Novembre 1828. Monsieur Je viens de recevoir la Lettre que V. Ex.ce m'a faite l'honneur de m'adresser sous date d'hier pour m'annoncer le prochain départ pour le Brésil de la Gabarre de S. M. la Loire. C'est avec une vive reconnaissance que je m'empresse de remercier à V. E. pour la bienveillance avec laquelle vous avez accordé passage sur ce bâtiment aux jeunes Brésiliens d'après la demande que je vous en ai faite. mais le moment du départ de la Gabarre n'étant point alors fixé ils ont pris la résolution de se rendre au Brésil dans le plus court délai et sont sous partis sur un navire de commerce pour leur destination, je regrette beaucoup que mes compatriotes ne puissent conséquemment profiter de la générosité avec laquelle V. Ex.ce a bien voulu accueillir ma demande, et en témoignant à V. E. mes plus sincères remerciments je la prie d'agréer l'expression de ma haute consideration. J'ai l'honneur d'être de V. Ex. &c (signé)

Départ de la Marine